

IDÉES CADEAUX

Événement : sortie du dernier DVD en date de Loïc COAT, cinéaste animalier partenaire et correspondant du centre : « **SAUVAGE, LE CHAT FORESTIER** »

Ce film captivant décrit de manière très documentée la vie du félin sauvage et les menaces pesant sur lui. Toujours de magnifiques images intégralement tournées en nature, et un vibrant plaidoyer pour la protection de ce discret « résidu de sauvagerie » dans notre Europe fortement anthropisée. Prix : 20 € (+ 2 € de frais d'expédition).



Toujours disponible : ALBA.

Une très belle monographie sur la chouette effraie écrite par Hugues BAUDVIN et illustrée par les photographies de Philippe PERROT est disponible au centre ATHENAS. Prix : 40 € (+ frais d'expédition : 5,42 €), dont 10 € seront reversés à Athénas.

**DÉLOCALISATION**

Le CFPPA (Centre de Formation Professionnel pour Adultes) de Montmorot (39) dispense une formation de « responsable animateur de projets du développement territorial ». Les stagiaires, dans le cadre d'une de leurs missions collectives, ont choisi la délocalisation du centre comme sujet de terrain. Deux d'entre eux sont en relation avec l'association et vont, d'une part, susciter la création d'un collectif pour porter le projet, et d'autre part, réaliser un diagnostic sur sa faisabilité en l'état et proposer, après consultation de collectivités, les améliorations pouvant y être apportées, dans une optique de développement local.

Nul doute que cette mission contribuera à décanter le projet et à assurer auprès de nos différents partenaires sa plus grande lisibilité.

Rappelons que le centre, à capacité d'accueil égale, a doublé son flux annuel d'animaux blessés en l'espace de 5 années. Les conditions d'exercice de l'activité sont devenues extrêmement difficiles et ne sont pas à l'image de la large reconnaissance dont jouit désormais le centre auprès du public. Toute personne (élu, militant associatif, acteur socio-économique) souhaitant se renseigner et ou s'impliquer dans ce projet est la bienvenue.

ADHÉSION MEMBRE ACTIF 20 €

ADHÉSION MEMBRE BIENFAITEUR 55 € Minimum
PARRAINAGE ADHÉSION PERMETTANT DE NOURRIR
UN ANIMAL PENDANT 1 MOIS 1/2 20 € + DON DE 40 €

Cartes postales (hibou grand-duc, busard des roseaux, busard St Martin, busards cendrés) : 1,3 € l'unité
Autocollants ATHÉNAS ou UFCS : 2 € l'unité *Frais de port* : 1 à 5 unités 1,22 € 5 à 25 unités 2,76 €

Tee-shirt adulte : 12,30 € - **Tee-shirt enfant** : 9,50 € *Frais d'expédition* : 2,76 €

Jeu de Dominos « Animaux de nos forêts » 28 €. *Frais de port* : 5,10 €

Plaquette Faune sauvage blessée (Observatoire Régional de l'Environnement) Document gratuit sur demande.
Frais de port : 0,77 € l'unité, 1,45 € à 2 unités, 3,62 € pour 15 unités, 4,83 € pour 16 à 31 unités, 5,69 € pour 32 à 45 unités

Bulletin d'adhésion 2006

Nom : Prénom : Adresse :

Adhère en tant que : membre actif membre bienfaiteur
 membre actif avec parrainage d'un animal

Je souhaite un reçu pour déduction fiscale d'un don.

Je souhaite participer à une ou plusieurs journées de travail.

Je commande les articles suivants :

Je souhaite participer à un stage de formation des correspondants.

Sommaire

Éditorial p 2

Dossier : Grippe aviaire... p 3

Potins/anecdotes p 6

Infos nationales et infos planétaires p 8

Site Internet p 9

Annonces p 9

Vie de l'association p 10

Bulletin de l'association ATHÉNAS - UFCS Franche-Comté.
 Siège social : 366 chemin de Montceau, 39570 L'ÉTOILE -
 Tél : 03.84.24.66.05 Email : athenas@libertysurf.fr
 Adresse postale : BP 60 921, 39009 LONS LE SAUNIER Cedex.

Site Internet : www://athenas.fr

ÉDITO

2005 se termine et restera l'année de tous les records d'accueils :

+ 40% par apport à l'année précédente. Félicitons-nous : notre action est mieux connue et ceci explique en partie cette augmentation. Mais plus d'accueils signifie aussi plus de travail, plus de dépenses... nos entrées d'argent n'ont pas augmenté de 40% malheureusement ! Dure année pour le véhicule du responsable de centre, qui pendant des années a réalisé tous les trajets que notre action nécessite avec sa voiture personnelle. Aujourd'hui les panes s'accumulent et l'association va devoir envisager de s'équiper d'un petit utilitaire.

2006 arrive et sera l'année de tous les espoirs. Espoir pour le relâcher prochain de nombreux animaux passant l'hiver au centre, notamment Mataf, le jeune lynx qui est avec nous depuis plusieurs mois, ou encore deux chats forestiers dont vous voyez la splendide femelle en couverture. Espoir également dans la concrétisation de notre projet de délocalisation qui prend un nouvel élan grâce à l'aide de deux stagiaires du CFPPA.

Alors bonnes fêtes de fin d'année à vous, que 2006 vous apporte à tous santé et bonheur dans tous les domaines. Et dans les bonnes résolutions à venir, n'oublions d'avoir une petite pensée pour notre environnement... et pour Athenas !

La Présidente, Laurence CRENN

Bulletin trimestriel. Dépôt légal : 19 avril 2001. Directeur de la publication : Laurence CRENN. Rédactionnel / mise en page (Publisher 2003) : Laurence CRENN, Gilles MOYNE. Imprimé par Plessy Sarl sur papier recyclé. Crédit photo : Chat forestier (p 1, p 6), canard colvert (p 5), lynx (p 6), busard des roseaux (p 7), milan royal (p 8), sérotine bicoloré (p 8), pipistrelle commune (p 8), G.MOYNE.

Nos partenaires



SITE INTERNET



Peut-être l'avez vous déjà visité ? En tout cas, ça y est, depuis cet été, ATHENAS a son site Internet. Plutôt qu'un long discours voici son adresse : <http://www.athenas.fr>

Découvrez-le et faites le découvrir. Vous pourrez notamment intervenir et poser toute question relative à la faune sauvage sur le forum de discussion « Faune Info », et apporter toute suggestion en nous écrivant.

IMPORTANT :

Adhérents, vous pouvez soulager financièrement l'association, lui faire gagner du temps au bénéfice des animaux en soins et contribuer à la protection des ressources naturelles (réduction des déchets à la source) en recevant ATHENEWS dans sa version numérique couleur (PDF). Il suffit d'être à jour de sa cotisation et d'en faire la demande par e.mail.

N'hésitez pas !

Remerciements tous particuliers au Webmestre, Eric HOUBRON

ANNONCES

Stage de formation pour correspondants

Un prochain stage d'initiation et de perfectionnement aux premiers soins aura lieu le 14 janvier

Au programme : manipulation, examen clinique, premiers soins, conditionnement et transfert, nourrissage. Inscriptions et renseignements : 03 84 24 66 05 & athenas@libertysurf.fr



Partenaire du centre ATHENAS dans le Jura dans le Doubs en Haute-Saône en Côte d'Or

Pour l'acheminement des animaux blessés

CALBERSON F.M. (SA)
Achemine les animaux blessés pour ATHENAS en Haute-Saône

CALBERSON F.M. (SA)
ZAAT ouest-70 000 NOIDANS-LES-VESOUL
03 84 97 18 50

Transports BOUQUEROD

Achemine les animaux blessés pour ATHENAS dans le Jura

125 avenue Edouard Herriot
39300 CHAMPAGNOLE
03 84 53 11 54

URGENT :
Nous recherchons un transporteur pour la Saône et Loire

Transports VIROLLE

Achemine les animaux blessés pour ATHENAS dans le Doubs

Zone de transports École
25 480 ÉCOLE-VALENTIN
03 81 40 55 00



Janod S.A.
BP 15
39270 ORGELET
03 84 25 40 26
www.janod.com

-cdotes/potins/anecdotes/potins/

Première sérotine bicolore

Première de l'espèce, une sérotine bicolore a été accueillie au centre le 7 décembre 2005. Victime des intempéries, cette grosse chauve-souris (12 à 20 grammes) reconnaissable notamment à son dos argenté (elle se différencie du gorille entre autres par la taille) a été découverte dans un caniveau de Chalons-sur-Saône (71).

Si les circonstances de la découverte ne sont pas surprenantes pour une chauve souris en cette période, c'est la localisation géographique qui l'est davantage : L'espèce est d'ordinaire cantonnée au Nord de l'Europe, et dans notre région, aux reliefs. Celle-ci, peut-être perturbée par les récentes chutes de neige, a gagné la plaine. Il semblerait que ce soit la troisième donnée de Saône-et-Loire. Le même jour, une pipistrelle commune, visiblement découverte pour les mêmes raisons (intempéries) a été acheminée depuis Dijon (21). Toutes deux étant en bonne forme, elles seront conservées quelque temps puis relâchées sur des sites favorables dès que la météorologie le permettra. En cas d'hiver très rude, elles seront conservées au centre en "hibernation intermittente", permettant à la fois de respecter leurs rythmes biologiques et de s'assurer de leur bon état physiologique. Info chiroptères : CPEPESC - 03 81 88 66 71.



Sérotine bicolore

Pipistrelle commune abreuvent



INFOS NATIONALES

En bref : Vu sur TF1

Le centre a fait l'objet d'un reportage qui a été diffusé sur TF1 au journal de 20 h du 31 octobre dernier. A principalement été évoquée la spécialité du centre, à savoir l'accueil de fêlides, et de lynx notamment. Ce coup de projecteur national sur notre activité est un facteur de reconnaissance accrue auprès de nos partenaires régionaux et du public. Espérons que ne s'ensuivront pas que des accueils supplémentaires, mais également des soutiens plus nombreux.

INFOS PLANÉTAIRES

MONGOLIE - La faune sauvage menacée par le trafic illégal

« Si le retour progressif du cheval sauvage de Przewalski est une bonne nouvelle, ce qui inquiète, c'est la diminution du reste de la faune sauvage, soumise à une pression constante par la chasse et le commerce excessifs de peaux et de produits tirés des animaux. »

Le New-York Times rapporte les conclusions d'un nouveau rapport rédigé par la Conservation Society, une organisation de protection de la nature, concernant la faune sauvage dans cette ancienne République populaire. D'ailleurs, le rapport souligne que « l'émancipation de la tutelle soviétique en 1990 signifie la ruine des efforts accomplis pendant un siècle pour réguler le commerce de la faune sauvage ». Face à la désagrégation du système socio-économique et à l'explosion de la pauvreté, pour beaucoup de Mongols, la faune sauvage désormais sans protection représente une solution de survie. Sur les quelque 2,6 millions d'habitants de la Mongolie, on compte plus de 250 000 chasseurs actifs, et le commerce, presque entièrement illégal, qui en découle s'élève à plus de 100 millions de dollars par an.

Le rapport révèle une baisse inquiétante des populations de plusieurs espèces sauvages, notamment au cours des quinze dernières années. Selon certaines estimations, ces espèces ont perdu entre 50 % et 90 % de leurs individus, par exemple chez les marmottes, les mouflons d'Asie, les saïgas ou antilopes des steppes, les cerfs rouges et les ours. La population de marmottes a décliné de 75 % en douze ans, et les autorités ont imposé une interdiction de chasse.

NDLR : Le trafic d'espèces est en importance la deuxième menace pesant au niveau mondial sur la faune sauvage. La pauvreté et les inégalités Nord/Sud et Est/ouest sont le principal moteur de ce trafic.

GRIPPE AVIAIRE

DOSSIER

La part des choses, de la psychose à la réalité

La grippe aviaire, épouvantail agité par les médias -chez lesquels se sont manifestées les plus fortes poussées de fièvre-, ou crise sanitaire mondiale à prendre au sérieux ? SRAS, H5N1, épizootie, pandémie, comment s'y retrouver ? Faut-il tirer à vue sur les oiseaux migrateurs, ne plus manger de poulet ?

Ce dossier a pour but de vous aider à y voir plus clair dans le déluge d'informations du mois de novembre dernier.

QU'EST-CE QUE LA GRIPPE AVIAIRE ?

Le virus de la « grippe aviaire » ou « influenza aviaire », ou plus exactement encore de la « peste aviaire » (on parle de « grippe » chez l'homme et de « peste » chez l'animal) est un virus de la famille des *Orthomyxoviridés*. Il existe dans cette famille les genres (ou types) *Influenzavirus A* et *B*, ces genres étant eux-mêmes divisés en sous-types H et N.

A ce jour, toutes les souches hautement pathogènes de peste aviaire que le monde a connues au fil des ans étaient du genre A appartenant aux sous-types H5 et H7, même si dans tous les virus des sous-types H5 et H7 la plupart des souches sont faiblement pathogènes. **Les infections par les virus hautement pathogènes sont rares.**

Le virus dont on parle actuellement est un virus de type A et sous-type H5N1 hautement pathogène. Il existe des virus du même type et du même sous-type qui sont faiblement pathogènes : il faut bien comprendre qu'il existe des tas de sortes de virus de grippe aviaire (15 sous-types de virus grippal sont connus chez les oiseaux).

POURQUOI PARLE-T-ON PLUS DE CETTE SOUCHE DE VIRUS ?

Tout d'abord, **les virus Influenza sont des virus « instables »** qui peuvent se transformer, varier. Parfois, la différence entre une souche faiblement pathogène et une souche hautement pathogène peut être un simple acide aminé (un des constituant d'une protéine), autant dire peu de chose. C'est cette infime différence qui explique qu'une souche faiblement pathogène puisse un jour devenir (« muter en ») une souche hautement pathogène.

Mais le fait que la souche dont on parle actuellement soit hautement pathogène n'est pas la seule inquiétude : en effet, des virus de la peste aviaire de type A et sous-type H5 ou H7 hautement pathogènes ont été isolés occasionnellement chez des oiseaux en liberté, en Europe et dans d'autres régions, en Pennsylvanie en 1983-1984, plus récemment en Australie, au Pakistan et au Mexique. Le

plus inquiétant est que **ce virus soit à la fois hautement pathogène et capable d'infecter l'homme**. En effet, même s'il s'agit à la base d'un virus aviaire, donc, touchant les oiseaux, il peut aussi provoquer la maladie chez l'homme dans certains cas, **de manière exceptionnelle cependant**. De tels phénomènes se sont déjà produits par le passé : transmission d'un virus aviaire à l'homme en Chine en 1997 (« grippe du poulet à Hong-Kong ») avec un virus de type A et sous-type H5N1, et au Pays-bas en 2003 avec un virus de type A et sous-type H7N7.

QUELLES ESPÈCES D'OISEAUX SONT CONCERNÉES PAR LA PESTE AVIAIRE ?

Les oiseaux d'eau migrateurs (notamment les canards sauvages) constitue le réservoir naturel des virus de peste aviaire. Ces oiseaux sont aussi les plus résistants à l'infection. Les **volailles domestiques**, dindes et poulets notamment, sont particulièrement sensibles aux épidémies de peste aviaire rapidement mortelle. Ainsi, les oiseaux d'eau et les volailles semblent être les espèces les plus exposées, certainement du fait de leur comportement grégaire. La sensibilité d'autres espèces comme les rapaces n'est pas vraiment connue mais il est probable que leur comportement plus « solitaire » ne favorise pas l'extension de la maladie chez ces espèces.

COMMENT LE VIRUS SE TRANSMET-IL CHEZ L'ANIMAL ?

Le virus se transmet entre oiseaux principalement par le **contact direct**, avec les sécrétions respiratoires et les déjections des animaux infectés (vivants ou morts). Mais il se transmet aussi de **façon indirecte** par contact avec des surfaces ou matières contaminées (par l'intermédiaire de la nourriture, de l'eau, du matériel et des mains ou des vêtements souillés) car les virus hautement pathogènes peuvent résister pendant de longues périodes dans les matières fécales infectées ainsi que dans l'eau. Les gripes humaines et équine se transmettent tout à fait différemment : par voie respiratoire essentiellement. Les animaux susceptibles de transmettre le grippe H5N1 sont **essentiellement les poulets et canards. Les espaces confinés favorisent la transmission du virus.**

QUELS SYMPTÔMES CHEZ L'ANIMAL ?

La période d'incubation (période s'écoulant entre le moment où l'animal se contamine et celui où il développe la maladie) est comprise entre 3 et 5 jours. On peut observer les signes suivants : abattement important, diminution de l'appétit, chute considérable de la production d'œufs, œdème de la tête. Souvent, on observe des **morts subites** des volailles par septicémie, la **mortalité pouvant atteindre 90 à 100% des volailles**.



LE VIRUS SE TRANSMET-IL DE L'ANIMAL À L'HOMME ?

Le virus de la peste aviaire de sous-type H5N1 peut se transmettre de l'animal à l'homme. En Asie, plusieurs cas ont été observés. Cette transmission est possible mais reste **exceptionnelle**. La contamination de l'homme par l'animal s'effectue par voie aérienne et **lors de contacts étroits, prolongés et répétés dans des espaces confinés** avec des sécrétions respiratoires ou des déjections d'animaux infectés, par voie directe ou indirecte (surfaces et/ou mains souillées par les déjections).

Le mode d'élevage familial des volailles en Asie favorise ce type de contacts, et est sans doute responsable du nombre important de cas humains. En Europe occidentale, le mode d'élevage industriel ne favorise pas la promiscuité nécessaire à la contamination de l'homme par l'animal.

LE VIRUS SE TRANSMET-IL D'HOMME À HOMME ?

Pour l'instant, ce virus ne s'est pas adapté à l'espèce humaine, car **il n'y a aucun cas de contamination interhumaine avérée**. Pour qu'une contamination interhumaine apparaisse, il faut que le virus aviaire s'adapte à l'espèce humaine, par exemple en se recombinant génétiquement avec un virus de la grippe humaine, ce qui est possible car, ne l'oublions pas, les virus Influenza varient facilement. Ainsi, il faudrait qu'une personne atteinte de grippe humaine soit contaminée dans le même temps par le virus de la peste aviaire, donnant naissance à un nouveau type de virus susceptible de s'adapter plus facilement à l'homme. C'est la raison pour laquelle la vaccination de l'homme contre la grippe humaine est conseillée. « Il y a un lien direct entre la quantité de virus qui circule chez l'animal et la probabilité que le virus mute chez

l'homme » insiste Bernard Vallat, directeur de l'OIE (Office International des Epizooties), d'où la nécessité d'éradiquer la maladie chez l'animal. Mais il est impossible encore de prévoir la composition d'un nouveau virus Influenza pathogène pour l'homme car toutes les combinaisons sont possibles. D'où la difficulté aussi de préparer un vaccin humain spécifique à l'éventuelle future épidémie chez l'homme.

UNE PANDÉMIE EST-ELLE INÉVITABLE ?

Une « pandémie » est une épidémie à l'échelle mondiale, avec des taux d'infection très élevés. Selon certains spécialistes la probabilité d'un tel scénario est forte : « Il faut constamment garder à l'esprit que la capacité du virus de la grippe aviaire – vraisemblablement le virus H5N1 – à se transmettre d'homme à homme n'est qu'une question de temps. » affirme Lee Jongwook, directeur général de l'OMS.

Ce genre de pandémie s'est déjà produit par le passé, comme la grippe espagnole en 1918-1919 (virus de type A H1N1 issu de l'origine d'un virus aviaire), la grippe asiatique en 1957-1958, la grippe de Hong-kong de 1968-1969. Cependant, plusieurs exemples viennent illustrer ces cas où la transmission à l'homme d'un virus aviaire pathogène n'a pas abouti à une pandémie (une vingtaine d'épizooties virulentes de grippe aviaire chez l'oiseau ont été recensées dans le monde depuis les années 60) :

La grippe du poulet à Hong-Kong en 1997 : 18 cas de pneumonie grippale chez l'homme, dont 6 décès, du fait de contacts étroits entre les victimes et les volailles infectées. La suppression de la source contaminante a permis de faire disparaître le danger.

La grippe aviaire de 2003 au Pays-Bas et en Belgique : 80 cas de transmission à l'homme avec contamination interhumaine chez 3 personnes. Le virus n'a pas évolué et les mesures prises ont permis de faire disparaître le danger en supprimant les sources contaminantes.

Ainsi, ce n'est pas parce que la grippe aviaire toucherait les volailles en France qu'une pandémie humaine se déclarerait. Comment lutter contre la peste aviaire aujourd'hui ? Comment éviter qu'une pandémie humaine survienne ?

Rappelons tout d'abord que la peste aviaire est **avant tout une maladie animale**, et que par conséquent la meilleure façon d'éviter une pandémie humaine est **d'éradiquer la maladie chez l'animal**. A l'heure actuelle, le monde prend des mesures en prévention d'une pandémie humaine éventuelle, alors que la vraie bataille, c'est-à-dire la lutte contre la maladie chez les volailles, manque cruellement de moyens financiers.

C'est à la base que la maladie doit être combattue et l'aide internationale est plus que nécessaire pour les pays pauvres concernés directement par l'abattage et/ou la vaccination des volailles. La détection de la maladie chez les volailles doit être renforcée, et les éleveurs dont les volailles sont abattues devraient être indemnisés (ce qui favorisait la déclaration des élevages infectés).

-cdotes/potins/anecdotes/potins/

Accueils : hausse constante

L'augmentation des accueils amorcée en début d'année ne s'est pas démentie après l'été : elle reste constante à environ 40% de plus qu'en 2004. D'ici à la fin de l'année près de 880 animaux seront passés par le centre. Cet hiver à nouveau et avec encore davantage d'acuité se posera le problème du dimensionnement des installations et de la nécessité de délocaliser le centre en l'absence de solutions d'agrandissement sur place.

Civisme et responsabilité

Le Président de la société de pêche de Montagny les Beaux (la Gaule de Montagny -21) dont l'un des sociétaires avait accidentellement blessé un cygne avec un hameçon a fait un don de 100 € au centre en remerciement de la prise en charge de l'animal (relâché depuis) et dans le but d'assumer financièrement le dommage involontaire causé par son adhérent. Un bel exemple de sens des responsabilités dont pourraient -pourquoi pas ?- s'inspirer les responsables d'autres associations d'usagers du milieu pour le loisir (chasseurs, automobilistes) qui détruisent volontairement ou non, par accident, négligence ou ignorance des espèces protégées.

Busard des clapiers

Une découverte consternante à Petit Noir (39) : un mâle de busard des roseaux, magnifique oiseau dont la population nicheuse de Franche-Comté n'excède pas 20 couples a été découvert dans la rue dans un état de délabrement inconcevable. Visiblement évadé ou expulsé d'un clapier après plusieurs semaines ou mois de captivité, il présentait d'énormes plaies aux poignets et une usure de l'épaisseur du bec de près de 5 mm, autant de lésions consécutives à des chocs répétés dans du grillage. Parasité et présentant une infection respiratoire, il avait en outre l'ensemble des plumes de vol coupées aux ciseaux. Des soins de plusieurs semaines ont permis une cicatrisation inespérée de ses plaies, et ses plumes ont fait l'objet d'un réempennage (ou enture), opération consistant à « greffer » sur le rachis (tube) de la plume coupée le morceau manquant récupéré sur le cadavre d'un autre oiseau de même espèce. Dans ce cas, compte tenu de sa durée, cette opération a été réalisée sous anesthésie. Il devrait pouvoir être relâché à la fin du printemps prochain, après une mue partielle.



Avant.....et après.

Milans royaux dans la ligne de mire

Espèce en très fort déclin depuis les deux dernières décennies, le milan royal fait l'objet d'un plan de restauration national dans lequel sont impliqués de nombreux intervenants, associatifs et institutionnels. Cet



automne, trois individus ont été accueillis au centre après avoir été victimes de tirs de chasseurs (2 dans la Côte d'Or et 1 dans le Territoire de Belfort. Ces gestes se passent de commentaires tant leur gratuité et leur bêtise désolent. Deux d'entre eux n'ont pas survécu à leurs blessures. En Côte d'Or, département en tête de ce triste concours, ce sont deux milans royaux, une buse variable, un faucon crécerelle, un grand cormoran et un héron cendré qui ont été tirés illégalement en moins d'un mois. Si globalement le tir d'espèces protégées représente désormais une moindre part de nos accueils (6 à 7 %), il concerne encore trop souvent des espèces rares et menacées.



Le rescapé, dans la volière où il passera l'hiver